



Syndicat du Personnel  
Banques-Assurances  
CGT Auvergne-Limousin  
Section Caisse d'Épargne

# Votez SPBA/CGT Du 9 au 17 novembre 2023





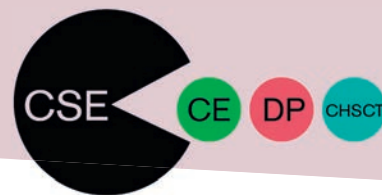
# Pour un Comité Social Economique (CSE) usant de toutes ses prérogatives



Après avoir fusionné les 3 anciennes instances (CE + CHSCT + DP), **quid du CSE, nouvelle instance d'information et consultation des représentants du Personnel ?**

- **Les prérogatives économiques** de l'ancien **Comité d'Entreprise** (*allant des orientations financières et stratégiques, aux réorganisations et évolutions d'effectifs, à la politique salariale et de rémunération, la formation, la gestion et marche générale de l'Entreprise...*) ont tout naturellement été conservées, tout comme **les activités sociales et culturelles**, qui étaient obligatoirement gérées par le CE. Sur cette partie, le fonctionnement peut être amélioré mais la continuité a été quasi naturelle.
- Sur l'intégration des 2 autres instances (le **CHSCT**, au travers d'une **Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)**, et les **Délégués du Personnel**), le bilan est loin d'être au top.
- Tout d'abord, la Direction n'a pas accepté **les représentants de proximité** lors de la négociation sur la mise en place du CSE, comme l'étaient les **Délégués du Personnel** auparavant, et ne retient que difficilement dans l'ordre du jour les questions diverses traitant des sujets ex-DP.
- Sur l'autre instance qui était le **CHSCT**, nous avons des doutes quant à son remplacement par **une Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)**... doutes malheureusement avérés avec un nombre de membres et des moyens d'actions très en deçà du nécessaire et auxquels se sont greffées des obstructions mal placées ne permettant pas d'assurer le fonctionnement requis (*visites régulières ou circonstanciées de sites pour le moins*).

Rappel des Prérogatives,  
maintenant dévolues au CSE.



BIEN-ÊTRE  
AU TRAVAIL  
RECONNAISSANCE  
RÉMUNÉRATIONS

- Missions issues des DP: régler au quotidien les différends pouvant survenir entre un salarié ou un groupe de salariés et l'employeur quant à l'application du contrat de travail. Intervention mensuelle, ou plus rapide si besoin, pour défendre tous les salariés de l'entreprise, cadres et non-cadres, CDI ou CDD, syndiqués ou non...
- Présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles et collectives,
- Faire respecter la santé des salariés, la durée du travail, les conditions de travail,
- Saisir l'inspection du travail en cas de non-respect de la législation ou des conventions,
- Assister un salarié en cas de différend ou de procédure disciplinaire.

Les missions venues **du CHSCT** reposent sur :

- la contribution à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des salariés, ainsi que la prévention en la matière;
- la contribution à l'amélioration des conditions de travail;
- une veille sur l'observation des prescriptions légales prises en ces matières par l'employeur.

Les règles du droit du travail attribuent donc un double rôle au CHSCT qui est à la fois un organe de prévention et de consultation (*risques professionnels, harcèlements, rapports...*), mais aussi de contrôle et d'investigation (*inspections régulières, enquêtes...*).



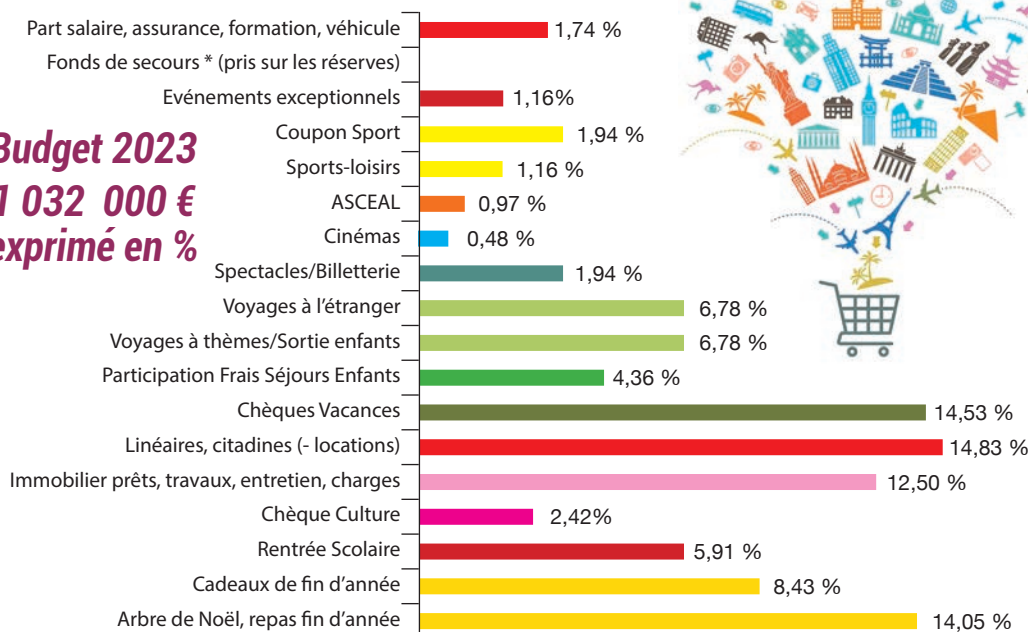
Pour le SPBA/CGT, ces prérogatives sont des outils incontournables pour assurer le bien-être au travail, que les salarié.e.s et leurs élu.e.s doivent pleinement retrouver.

## Des activités sociales et culturelles proposées et ouvertes à tous

Notre investissement dans le Comité, au travers de son fonctionnement et de ses commissions a été constant depuis sa mise en place.

Au travers d'échanges permanents, d'utilisateurs plus nombreux, il convient de **maintenir une palette d'activités large et variée**, voire d'améliorer celles qui sont appréciées de tous et/ou du plus grand nombre. Aussi une étude sur les activités, avec **de nouvelles propositions** sera organisée.

**Budget 2023**  
**1 032 000 €**  
**exprimé en %**



### Le SPBA/CGT force de propositions

Avec des élu-e-s SPBA/CGT au CSE c'est assurer une **expression collective des salariés** permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie de l'entreprise.



Avant d'analyser, de proposer et d'argumenter nos revendications, être à l'écoute des salariés est l'essence même de nos mandats.

Des points incontournables demeurent cependant :

- \* **garantir la santé des salariés, obtenir des avancées réelles et palpables sur les conditions de travail,...**;
- \* **agir pour une meilleure reconnaissance du travail quotidien (améliorer la rémunération et sa revalorisation, les classifications, surveiller la bonne application des dispositions légales et conventionnelles, l'accès à la formation, l'égalité professionnelle...).**



### La hiérarchie comme point d'appui dès lors qu'elle en a les moyens

Pour le SPBA/CGT, l'activité d'encadrement ne se résume pas à la collecte de chiffres, à porter la parole « d'en haut », distribuer de bons et mauvais points, les yeux continuellement rivés sur les outils de suivis et autre benchmark. **Contrairement à la Direction, le SPBA/CGT affirme l'indispensable fonction critique et constructive du manager, y compris dans son rôle d'alerte face aux dérives qui peuvent résulter de choix trop hâtifs.** Sur le terrain, la hiérarchie est très souvent reconnue et se valorise dans l'accompagnement et le soutien qu'elle apporte aux équipes.

**EN VOTANT SPBA/CGT,**  
**NOTEZ-VOUS d'une FORCE COLLECTIVE,**  
**d'un CONTRE-POUVOIR ACTIF.**

# PRIORITES SALAIRES

## ✓ Pour une politique salariale rénovée

Sur les rémunérations, plusieurs points sont à revoir :

- **Le salaire à l'embauche** qui se heurte à une concurrence accrue sur nos territoires et aux **différentiels conséquents** qui font le reste, provoquant notamment un **turn-over important et sans fin** qui impacte une majorité d'équipes.
- **La promotion dans l'emploi**, le nouvel Accord National promettait de régler cette anomalie mais, **malgré le texte maintenant existant**, on attend toujours !
- **Les revalorisations salariales régulières**, d'autant plus en période **d'inflation...**
- **Le plan de carrière** qu'il faut mieux définir, ce qui permettra à chacun(e) d'appréhender beaucoup plus en amont l'ensemble **des perspectives** qui lui sont **ouvertes**.



# CONDITIONS DE TRAVAIL

## ✓ URGENCE : retrouvons des conditions de travail dignes de ce nom

Avec l'instauration des benchmarks, CPI et autres outils journaliers de suivis des performances et de mises en compétition (essentiellement internes), la dégradation des conditions de travail s'est radicalement accélérée.

Nous dénonçons depuis longtemps cette « locomotive folle » qui ne tolère ni faiblesse, ni répit, happe nombre de salariés ou cadres sur son chemin. Cette infantilisation à outrance est génératrice de stress et de mal-être. **STOP!** Pour le SPBA/CGT, lancer avec le CSE et/ou sa CSSCT, les formations ou ateliers pour prévenir, gérer et véritablement **s'attaquer aux effets** mais aussi et surtout **aux causes du stress est IMPÉRIEUX.**

# SALAIRES

Le compte n'y est pas !

Salaires Vs Inflation

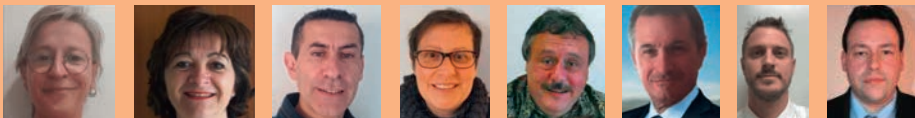
# CONDITIONS DE TRAVAIL



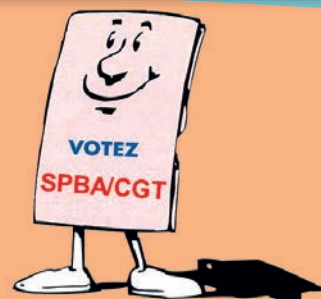
**Vivre mieux au travail :** de plus en plus d'entreprises mettent en place des formations ou ateliers (basés sur la sophrologie, la relaxation,...) pour **prévenir, gérer** et véritablement **s'attaquer aux effets** mais aussi et surtout **aux causes du stress.**

Le SPBA/CGT propose de lancer rapidement à la CEPAL, en lien avec le CSE et sa CSSCT, ce type de démarche qui rentre aussi dans le code de conduite et d'éthique du Groupe qui souhaite **promouvoir l'exemplarité et la bienveillance.**

## Des hommes et des femmes à votre service, pour défendre vos droits...



Elu.e.s 2019-2023 au CSE : Aurélie, Catherine, Eric, Fabienne, Patrick, Philippe, Raphaël, Sébastien.



Délegué.e.s et représentant syndicaux SPBA/CGT : Eric, Franck, Séverine.

Délegué.e.s BPCE Mutuelle : Alain, Frédérique.



... qui ne manquent pas d'idées, ni de ressources

## ✓ Avoir plus d'élus pour faire avancer les améliorations que vous souhaitez

Les élu.e.s SPBA/CGT :

- \* sont sollicité.e.s et rencontrent régulièrement des salarié.e.s sur l'ensemble du territoire de la Cepal.
- \* informent, alertent et dénoncent au besoin par voie de tract.
- \* sont systématiquement présent.e.s pour défendre vos revendications.
- \* conseillent et accompagnent les salarié.e.s qui le souhaitent.
- \* ont été là et seront là en cas de réorganisations, fermetures de sites, voire d'une éventuelle fusion.



Répondre à vos demandes  
notre site comme point d'appui

<https://spbacgt-cepal.reference-syndicale.fr>

